

CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

Vacances de fin d'année Du 23 au 31 Décembre 2024



ATTENTION, à noter que le centre fermera ses portes les Mardis 24 et 31/12 à 16h.



THEME GÉNÉRAL DE LA PERIODE :

« De l'ombre à la lumière »

Seuls les enfants <u>déjà scolarisés</u> seront accueillis jusqu'à leurs 12 ans. Ils doivent être propres. Les couches et les couches culottes ne sont pas acceptées, même pour la sieste.

PERMANENCES D'INSCRIPTION:

- En Mairie: du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Au Centre de Loisirs : du Lundi au Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le Vendredi jusqu'à 16h.

<u>La fiche d'inscription</u> avec dates choisies et calcul du montant du séjour est disponible en mairie ou au centre de loisirs.

Elle est également téléchargeable sur le site de la Ville :

(Onglet : Ecoles-Enfance à la rubrique « Service Enfance », « Centre de loisirs Léo Lagrange » « Fiche d'inscription : Vacances de fin d'année 2024 »)

Les familles qui ont activé leur espace personnel sur le KIOSQUE FAMILLE peuvent s'inscrire en ligne (choix des activités).

Parallèlement à cette fiche d'inscription, nous devons être en possession des documents suivants (à fournir si besoin) :

- 1 dossier renseignement général annuel unique avec fiche sanitaire et copie des vaccinations à jour.
- Le règlement du séjour (chèque bancaire, titres CESU ou chèques ANCV, espèces).
- 1 carte de membre du centre de loisirs avec photo d'identité (précisant si l'enfant vient au centre directement ou s'il prend le bus...).
- Un justificatif quotient familial ou aides aux vacances CAF (ATL) pour l'année en cours (donc 2024 impérativement). Sans ce document, le tarif plein le plus fort sera appliqué.

Les inscriptions sont closes tous les jeudis pour la semaine suivante